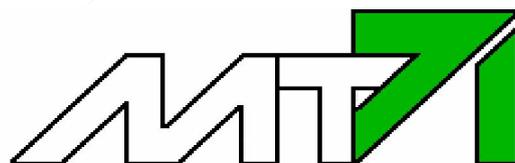


FORMATIONS et SENSIBILISATIONS

**DES MODULES REpondant
AUX BESOINS DES ENTREPRISES**



**SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL
DE SAONE ET LOIRE**

15 rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29

Site internet : www.mt71.fr
formation@mt71.fr

CONDITIONS GENERALES

Ces formations s'adressent principalement à nos adhérents.

Le contenu de toutes les formations proposées dans ce catalogue a été validé par les médecins du travail de MT71.

Toutes les formations certificatives sont conformes aux référentiels de compétences de l'Institut Nationale de Recherche et de Sécurité (INRS) qui nous a habilité pour les modules suivants :

- **Formateur de Sauveteur Secouriste du Travail : habilitation 917999/2016/SST-02/O/03**
- **Sauveteur Secouriste du Travail : habilitation 835021/2016/SST-01/O/03**
- **Animateur Prévention de l'Aide et du Soins à Domicile (AP ASD) : habilitation 917998/2016/ASD Encadrement – 01/O/03**
- **Acteur de Prévention et Secours pour l'Aide et Soins à Domicile (APS ASD) : habilitation 1275020/2017/ASD CPS-ID-01/O/03**
- **Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S) : habilitation 1275021/2017/PRAP-2S-01/O/03**
- **Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie Bâtiment Commerce (PRAP IBC) : habilitation 1275022/2017/PRAP-IBC-01/O/03**

Les besoins de formations spécifiques de nos adhérents sont étudiés par la formatrice en collaboration étroite avec le médecin du travail (y compris demande d'animations de journées sécurité, de forum interne sur la santé au travail,...).

INSCRIPTIONS

Les pré inscriptions aux formations inter-entreprises se font via internet, **rendez-vous sur** www.mt71.fr

Pour les autres formations, adressez votre demande à formation@mt71.fr ou 03.85.97.29.29.

Coûts :

Les frais pédagogiques de la formation sont inclus dans le montant de la cotisation versée annuellement par l'entreprise adhérente au service MT71. Un accueil pour les non adhérents est possible uniquement pour les « **Formations et MAC de formateurs SST** », facturées à hauteur de 25 € hors taxe/heure.

Financement :

Le coût de tous les modules est imputable au plan de formation.

Pour savoir si une formation est éligible au Compte Personnalisé de Formation, rendez-vous sur www.moncomptepersonnalisé.gouv.fr

La formation de formateur SST peut être financée dans le cadre de la période de professionnalisation et par Pôle Emploi.

Report d'une formation :

MT71 se réserve le droit de reporter la programmation d'un module quand le nombre d'inscrits est insuffisant ou lorsque qu'un formateur absent n'aura pu être remplacé.

FORMATEURS REFERENTS

Pour toute information sur le contenu des formations et les aspects pédagogiques

vpoulet@mt71.fr

- Réussir son document unique

flabrosse@mt71.fr

- Analyser les accidents du travail : arbre des causes

flabrosse@mt71.fr

- Devenir acteur prévention des risques liés à l'activité physique - secteur industrie - bâtiment - bureau – commerce : acteur PRAP IBC
- Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique : secteur industrie - bâtiment - bureau – commerce : MAC acteur PRAP IBC
- Devenir acteur prévention des risques liés à l'activité physique : secteur sanitaire et social - aide à la personne : acteur PRAP 2S
- Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique : secteur sanitaire et social - aide à la personne : MAC acteur PRAP 2S

flabrosse@mt71.fr

- Démarche d'évaluation et de prévention du risque routier

gperche@mt71.fr

- Appréhender les risques psycho-sociaux et favoriser la qualité de vie au travail dans le système de management de l'entreprise
- Appréhender les risques psychosociaux et favoriser la qualité de vie au travail - ajuster son management
- Appréhender les risques psychosociaux et favoriser la qualité de vie au travail - repérer pour prévenir

vpoulet@mt71.fr

- S'initier à l'utilisation du défibrillateur
- Porter secours « les gestes qui sauvent »

pdormeau@mt71.fr
pdormeau@mt71.fr

emontmailler@mt71.fr
flabrosse@mt71.fr
emontmailler@mt71.fr

flabrosse@mt71.fr / emontmailler@mt71.fr

flabrosse@mt71.fr / emontmailler@mt71.fr

- Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Maintenir et Actualiser les Compétences (MAC SST)
- Formation de Formateur en SST et MAC de Formateur SST
- animateur en Prévention pour l'Aide et le Soins à Domicile (AP ASD) : modules directeurs, coordonnateurs
- Devenir Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile - acteur APS ASD
- Maintenir et Actualiser les Compétences (MAC) de l'Acteur de Prévention et Secours pour l'Aide et le Soins à Domicile (APS ASD)

emontmailler@mt71.fr

- Maîtriser le risque professionnel lié à la consommation de substances psychoactives
- Se motiver à l'arrêt du tabac

formation@mt71.fr

- Evaluer et prévenir les nuisances sonores
- Optimiser l'agencement des postes de travail devant écran de visualisation
- Connaître les règles d'ergonomie du poste de conduite et de son environnement



FONDAMENTAUX DE LA PREVENTION

Réussir son document unique

p 5

Analyser les accidents du travail : arbre des causes

p 6



RISQUES SPECIFIQUES

Appréhender les risques psychosociaux et qualité de vie au travail (3)

p 7-8-9

Maîtriser le risque professionnel lié à la consommation de substances psychoactives (2)

p 10-11

Savoir gérer le risque routier en entreprise

p 12

Devenir acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC)

p 13

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC)

p 14

Devenir acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP 2S)

p 15

Maintenir et actualiser ses compétences d'Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (MAC PRAP 2S)

p16



ACTEURS PREVENTION SECOURS

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

p 17

Maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste (MAC SST)

p 18

Devenir Formateur de Sauveteur Secouriste du Travail

p 19

Maintenir et actualiser ses compétences de Formateur (MAC formateur SST)

p 20

S'initier à l'utilisation du défibrillateur

p 21

Porter secours « les gestes qui sauvent »

p 22

Devenir animateur Prévention Aide et Soins à Domicile (AP ASD) (2)

p 23

Devenir Acteur en Prévention et Secours pour l'Aide et Soins à Domicile

p 25

Maintenir, actualiser ses compétences Acteur Prév. Secours Aide à Domicile (APS ASD)

p 26



D'AUTRES MODULES SUR MESURE A LA DEMANDE

Se motiver à l'arrêt du tabac

p 27

Evaluer et prévenir les nuisances sonores

p 28

Optimiser l'agencement des postes de travail devant écran de visualisation

p 29

Connaître les règles d'ergonomie du poste de conduite et son environnement

p 30



MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
Site internet : www.mt71.fr

Calendrier et pré-inscription sur notre site

Pré-requis : Néant.

Pour qui ?

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent :
Directeurs,
Responsables sécurité,
Toute personne ayant en charge la gestion des risques.

Durée :

3 h 30

Lieu :

Locaux MT71.

Objectifs :

Etre capable de :

- Comprendre les enjeux et maîtriser la méthodologie de l'évaluation des risques professionnels,
- Formaliser et suivre son document unique sur le site www.objectifdu.fr,
- Exploiter son document unique comme un outil de pilotage au quotidien, pour la gestion des risques Santé Sécurité au Travail.

Programme de la formation :

- Connaître les enjeux de l'évaluation des risques professionnels,
- Comprendre les étapes clés de la démarche,
- Construire et formaliser le document unique sur www.objectifdu.fr,
- Utiliser le plan d'actions comme un outil d'amélioration continue.

Pédagogie :

- Exposé interactif : support power point,
- Démonstration du logiciel Objectif DU en ligne,
- Ateliers pratiques,
- Retour d'expérience et suivi à 6 mois,
- Evaluation des acquis de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

ANALYSER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ARBRE DES CAUSES



MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
Site internet : www.mt71.fr

*Calendrier et pré-
inscription sur notre
site*

Pré-requis : Néant.

Pour qui ?

*Tout adhérent, tout
salarié d'adhérent :
responsables
d'entreprises,
membres CHSCT,
salariés compétents.*

Durée : 7 heures.

Lieu :

*Locaux MT 71 et
les séances de
formation peuvent
être réalisées dans
l'entreprise.*

Objectifs :

Etre capable d'utiliser la méthodologie de l'arbre des causes afin d'identifier les raisons de l'accident, agir en prévention pour éviter sa répétition.

Programme de la formation :

- Situer l'action de formation dans le contexte de l'entreprise,
- Différencier un fait d'une interprétation,
- Comprendre la notion de multi causalité,
- Connaître les principes généraux de prévention,
- Analyser avec l'arbre des causes,
- Répertorier les solutions possibles,
- Choisir les solutions les plus adaptées.

Pédagogie :

- Exposé interactif : support power point,
- Mises en situation : ITMAMI, support vidéo, arbre des causes,
- Grille de cotations des solutions,
- Documents INRS, CARSAT, MT71,
- Evaluation des acquis de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.



APPREHENDER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) ET FAVORISER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL (QVT) DANS LE SYSTEME DE MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE



Module directions d'entreprise

Objectifs : Être capable de :

- Comprendre ces risques, leurs conditions d'émergence,
- Les intégrer dans la politique de prévention (Document Unique),
- Gérer ce risque en tant que manager.

Programme de la formation :

- Trois catégories de dangers
 - Organisation du travail défaillante
 - Relations humaines violentes (zoom harcèlement)
 - Conditions d'emploi difficiles
- Les facteurs de RPS reconnus
 - Conséquences (salariés et entreprise)
- La prise en compte des RPS dans la politique de prévention de l'entreprise
- Rôle des différents acteurs internes de prévention
- Mise en place d'une démarche de repérage : méthodes, outils,
 - Proposition d'un outil MT 71 de repérage : EVALSOURCES
 - Mise en situation : maniement de l'outil
- Les actions de prévention des RPS (zoom sur la QVT) (retour/documents uniques apportés par les participants)
- Prévention des RPS et management
 - Repérer les signes précoces
 - Gérer les difficultés avérées : étude d'un cas, définition plan d'actions.
 - Situations particulières (changements, événements graves, travail et nouvelles technologies de l'information et de la communication...)

Pédagogie :

- Exposé interactif : support power point,
- Grille de repérage des facteurs de risques,
- Remue-méninges,
- Témoignages vidéo,
- Etude de cas : arbre des causes,
- Evaluation des acquis de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
Site internet : www.mt71.fr

Calendrier et pré-inscription sur notre site

Pré-requis : Néant.

Pour qui ?

Tout adhérent :
Directions d'entreprise,
d'établissement

Durée : 3 demi-journées de 4 heures

Lieu :

Sessions
interentreprises locaux
MT71.

NB : Possibilité de sessions intra-entreprises rassemblant l'encadrement et les préventeurs



APPREHENDER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) ET FAVORISER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL (QVT) AJUSTER SON MANAGEMENT



Module managers

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
Site internet : www.mt71.fr

Calendrier et pré-inscription sur notre site

Pré-requis : Néant.

Pour qui ?

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent :
Managers de tout niveau

Durée : 3 demi-journées de 4 heures

Lieu :

Sessions interentreprises locaux MT71.

NB : Possibilité de sessions intra-entreprises rassemblant la direction et l'encadrement.

Objectifs : Etre capable de :

- Comprendre ces risques, leurs conditions d'émergence,
- Gérer ce risque en tant que manager.

Programme de la formation :

- Trois catégories de dangers :
 - Organisation du travail défaillante
 - Relations humaines violentes (zoom harcèlement)
 - Conditions d'emploi difficiles
- Les facteurs de RPS reconnus
- Conséquences (salariés et entreprise)
- La prise en compte des RPS dans le management :
 - Importance du rôle du manager pour la mise en œuvre de la politique de prévention de l'entreprise
 - Repérer les signes précoces
 - Gestions de difficultés avérées : étude de cas à partir d'un témoignage vidéo, procéder à l'analyse au moyen de l'arbre des causes et définir plan d'actions
 - Les actions de prévention (zoom QVT)
 - Situations particulières

Pédagogie :

- Exposé interactif : support power point,
- Grille de repérage des facteurs de risques,
- Remue-méninges,
- Témoignages vidéo,
- Etude de cas : arbre des causes,
- Evaluation des acquis de formation.

NB : il est souhaitable que la Direction de l'entreprise ait pu suivre le module Direction pour favoriser la mise en œuvre des éléments de leur formation et préserver la cohérence du management.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.



APPREHENDER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) ET FAVORISER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL (QVT) REPERER POUR PREVENIR



Module préventeurs

Objectifs : Être capable de :

- Comprendre ces risques, leurs conditions d'émergence,
- Les repérer et travailler à leur prévention.

Programme de la formation :

- Trois catégories de dangers :
 - Organisation du travail défaillante
 - Relations humaines violentes (zoom harcèlement)
 - Conditions d'emploi difficiles
- Les facteurs de RPS reconnus
- Conséquences (salariés et entreprise)
- La prise en compte des RPS dans la politique de prévention de l'entreprise
- Rôle des différents acteurs internes de prévention
- Mise en place d'une démarche d'évaluation : approches, méthodes, outils
 - Propositions d'un outil MT71 de repérage RPS : EVALSOURCES
 - Mise en situation : maniement de l'outil
- Les actions de prévention des RPS (zoom QVT)
 - Détection des signes de stress
 - Etude de cas : définition d'un plan d'actions
 - Situations particulières : changements, événements graves,

Pédagogie :

- Exposé interactif : support power point,
- Grille de repérage des facteurs de risques,
- Témoignages vidéo,
- Etude de cas : arbre des causes,
- Evaluation des acquis de formation.

NB : il est souhaitable que la Direction de l'entreprise ait pu suivre le module Direction pour faciliter le dialogue interne et l'impact de la démarche.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
Site internet : www.mt71.fr

Calendrier et pré-inscription sur notre site

Pré-requis : Néant.

Pour qui ?

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent :
préventeurs,
collaborateurs en charge de l'évaluation des risques, membres de CHSCT

Durée : 3 demi-journées de 4 heures

Lieu :

Sessions interentreprises
Locaux MT71.

NB : Possibilité de sessions intra-entreprises rassemblant la direction et l'encadrement.



MAITRISER LE RISQUE PROFESSIONNEL LIE A LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES



Module employeurs, managers, CHSCT

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

*Calendrier et pré-
inscription sur notre
site*

Pré-requis : Néant.

Pour qui ?

*Tout adhérent, tout
salarié d'adhérent :
employeurs et/ou
managers*

Durée :

*2 à 4 heures pour un
groupe de 5 à 10
personnes.*

*En complément du
module salarié*

Lieu :

*Sessions intra-
entreprises.
Entreprise ou locaux
MT71.*

Objectifs :

Etre capable de :

- Comprendre les problèmes liés à la consommation de substances psychoactives
- Eviter les pièges en cas de syndrome aigu, dans la mise en place de politiques de prévention.

Programme de la formation :

- Repérer le plus tôt possible un problème de consommation potentielle,
- Mettre en place une conduite à tenir face à un syndrome aigu,
- Eviter les pièges : contre-attitudes, maternage, vocabulaire inadapté face à la personne concernée,
- Dialoguer avec les autres acteurs,
- Organiser le retour au travail d'une personne ayant eu un soin lié aux substances psychoactives,
- Initier une démarche de prévention des risques liés à la consommation des substances psychoactives en cohérence avec les autres politiques de l'entreprise.

Pédagogie :

- Méthode heuristique : questionnement
- Méthode démonstrative : exposé interactif avec support power point
- Méthode applicative : jeux de rôles, évaluation des acquis de formation

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.



MAITRISER LE RISQUE PROFESSIONNEL LIE A LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES AU TRAVAIL

Module salariés



Objectifs :

Etre capable de :

- Aborder sans préjugés les substances psychoactives et leurs effets pour en comprendre les usages et appréhender les risques qu'elles génèrent au travail,
- Réagir en cas de consommation supposée pour éviter un accident de travail, dans le respect de la Loi et pour protéger un collègue en difficulté,
- Enfin, savoir qui et comment solliciter le réseau d'aide à disposition.

Programme de la formation :

- Prendre conscience des représentations,
- Comprendre les différents usages,
- Connaître certaines substances et leurs effets,
- Evaluer le risque professionnel lié à la consommation,
- Préciser le rôle de chacun dans l'entreprise face à la consommation de substances psychoactives,
- Respecter la Loi,
- Connaître le réseau qui peut aider une personne en difficulté.

Pédagogie :

- Méthode heuristique : photo langage, questionnement
- Méthode démonstrative : exposé interactif avec support power point
- Méthode applicative : mise en situation avec lunettes alcool et lunettes cannabis, bar pédagogique, évaluation des acquis de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Calendrier et pré-
inscription sur notre
site

Pré-requis : Néant.

Pour qui ?

Tout adhérent,
tout salarié d'adhérent

Durée : 3 heures

Groupe de 20
personnes maxi

Lieu :

Sessions intra-
entreprises.
Entreprise ou locaux
MT71.



SAVOIR GERER LE RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE



MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 09
formation@mt71.fr
Site internet : www.mt71.fr

*Calendrier et pré-
inscription sur notre
site*

Pré-requis : Néant.

Pour qui ?

*Tout adhérent, tout
salarié d'adhérent :
chefs d'entreprise,
préventeurs.*

Durée :

3 heures 30.

Lieu :

*Sessions
interentreprises.
Locaux MT71.*

Objectifs :

Etre capable d'évaluer et gérer le risque routier en tenant compte des spécificités de l'entreprise.

Programme de la formation :

- S'accorder sur le vocabulaire,
- Identifier les enjeux de la prévention du risque routier,
- S'approprier la démarche d'évaluation : véhicules, environnement, conducteurs, organisation du travail,
- Repérer les facteurs du risque routier,
- Définir les actions de prévention.

Pédagogie :

- Exposé interactif, questionnement : support power point,
- Travail en sous-groupe : film INRS,
- Exercices : QCM,
- Evaluation des acquis de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

**DEVENIR ACTEUR PREVENTION DES RISQUES
LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE**
SECTEUR : INDUSTRIE – BATIMENT – BUREAU – COMMERCE
→ **ACTEUR PRAP IBC**

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de formation : action d'adaptation et de développement des compétences

Pré-requis :
Néant

Public visé :
Tout salarié d'adhérent MT71 : opérateurs et agents des secteurs de l'Industrie Commerce Bureau et BTP

Durée : 14 heures minimum de face à face pédagogique sur deux jours non consécutifs (espacés de 3 semaines)

Modalité de déroulement : le face à face pédagogique peut être réparti en séances de 3h30 sur une à trois semaines en fonction des contraintes de l'entreprise

Taille du groupe : mini 4 – maxi 10 participants

Lieu : en entreprise

Coût : prestation comprise dans les cotisations.

Calendrier et pré-inscription sur notre site :
<https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :
Cette formation est assurée par des formateurs certifiés « PRAP option IBC » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS

Contact formatrice :
LABROSSE Françoise
formation@mt71.fr
DUASMT- 30ans
d'expériences en santé au travail



Objectifs :

La formation vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles.

Être capable :

- De se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique,
- D'observer et d'analyser sa situation de travail,
- De participer à la maîtrise du risque et sa prévention dans son entreprise.

Contenu de la formation :

- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, de dommage dans le milieu professionnel.
- Les dommages potentiels liés à l'activité physique : AT, MP, préjudices humains et économiques pour l'entreprise.
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS.....
- Les différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique.
- L'observation du travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et proposer des améliorations de la situation de travail puis relayer l'information aux personnes concernées.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention de charges.

Méthode pédagogique :

- Exposé inter actif, tour de table, travail en sous-groupe
- Support power point, outils INRS, matériel pédagogique spécifique PRAP IBC
- Jeux de rôles, cas concrets, mise en pratique, apprentissage, travail au poste de travail, démonstration, questionnement,
- Un support de cours sera remis aux participants

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis sera réalisée en continu durant la session. Un « certificat d'acteur PRAP option IBC » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Validité du certificat : 24 mois.

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES D'ACTEUR PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

SECTEUR : INDUSTRIE- BATIMENT- BUREAU- COMMERCE
MAC → ACTEUR PRAP IBC

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de

formation : action d'adaptation et de développement des compétences

Pré-requis :

Être titulaire du Certificat Acteur PRAP IBC

Public visé :

Tout salarié d'adhérent MT71 : opérateurs et agents des secteurs de l'Industrie Commerce Bureau et BTP, tout salarié titulaire du certificat PRAP IBC devant en prolonger la validité

Durée : 7 h mini de face à face pédagogique sur 1 jour

Modalité de déroulement : le face à face pédagogique peut être réparti en séances de 3h30 sur une à trois semaines en fonction des contraintes de l'entreprise

Taille du groupe : mini 4 – maxi 10 participants

Lieu : en entreprise

Coût : prestation comprise dans les cotisations.

Calendrier et pré-

inscription sur notre site :

<https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :

Cette formation est assurée par des formateurs certifiés « PRAP option IBC » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS

Contact formatrice :

LABROSSE Françoise
formation@mt71.fr
DUASMT- 30 ans d'expériences en santé au travail



Objectifs :

La formation vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles.

Être capable :

- De se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique,
- D'observer et d'analyser sa situation de travail,
- De participer à la maîtrise du risque et sa prévention dans son entreprise.

Contenu de la formation :

- Partager les retours d'expériences.
- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, de dommage dans le milieu professionnel.
- Les dommages potentiels liés à l'activité physique : AT, MP, préjudices humains et économiques pour l'entreprise.
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS....
- Les différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique.
- L'observation du travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et proposer des améliorations de la situation de travail puis relayer l'information aux personnes concernées.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention de charges.

Méthode pédagogique :

- Exposé inter actif, tour de table, travail en sous-groupe
- Support power point, outils INRS, matériel pédagogique spécifique PRAP IBC
- Jeux de rôles, cas concrets, mise en pratique, apprentissage, travail au poste de travail, démonstration, questionnement,
- Un support de cours sera remis aux participants

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis sera réalisée en continu durant la session.

Un nouveau « certificat d'acteur PRAP option IBC » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Validité du certificat : 24 mois.

DEVENIR ACTEUR PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

**SECTEUR : SANITAIRE ET SOCIAL ET METIERS D'AIDE
A LA PERSONNE → ACTEUR PRAP 2S**

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de

formation : action d'adaptation et de développement des compétences

Pré-requis : néant

Public visé :

Tout salarié d'adhérent MT71 : secteurs sanitaire et social et métiers d'aide à la personne, ETS de santé, structures d'aides et/ou soins à domicile, maisons de retraite...

Durée : 21 h mini de face à face pédagogique sur 2 jours consécutifs et un 3^{ème} espace de 3 semaines

Modalité de déroulement : le face à face pédagogique peut être réparti en séances de 3h30 sur 3 à 6 semaines en tenant compte des contraintes de l'entreprise

Taille du groupe : mini 4 – maxi 10 participants

Lieu : en entreprise

Coût : prestation comprise dans les cotisations.

Calendrier et pré-inscription sur notre site : <https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :

Cette formation est assurée par des formateurs certifiés « PRAP option 2S » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS

Contact formatrice :

LABROSSE Françoise
formation@mt71.fr
DUASMT- 30 ans d'expériences en santé au travail



Objectifs :

La formation vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles.

Être capable :

- De se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique,
- D'observer et d'analyser sa situation de travail,
- De participer à la maîtrise du risque et sa prévention dans son entreprise.

Contenu de la formation :

- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, de dommage dans le milieu professionnel.
- Les dommages potentiels liés à l'activité physique : AT, MP, préjudices humains et économiques pour l'entreprise.
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS....
- Les différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique.
- L'observation du travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé pour proposer des améliorations de sa situation de travail et relayer l'information aux personnes concernées.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle de charges et des personnes malades et à mobilité réduite.

Méthode pédagogique :

- Exposé inter actif, tour de table, travail en sous-groupe
- Support power point, outils INRS, matériel pédagogique spécifique PRAP 2S
- Jeux de rôles, cas concrets, mise en pratique, apprentissage, travail au poste de travail, démonstration, questionnement,
- Un support de cours sera remis aux participants

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis sera réalisée en continu durant la session.

Un « certificat d'acteur PRAP option 2S » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Validité du certificat : 24 mois.

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES D'ACTEUR PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

**SECTEUR : SANITAIRE ET SOCIAL ET METIERS D'AIDE
A LA PERSONNE → MAC ACTEUR PRAP 2S**

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de formation : action d'adaptation et de développement des compétences

Pré-requis :

Être titulaire du Certificat Acteur PRAP 2S

Public visé :

Tout salarié d'adhérent MT71 : secteurs sanitaire et social, métiers d'aide à la personne, ETS de santé, structures d'aides et/ou soins à domicile, maisons de retraite, tout salarié titulaire du certificat PRAP 2S devant en prolonger la validité

Durée : 7 h mini de face à face pédagogique sur 1 jour

Modalité de déroulement : le face à face pédagogique peut être réparti en séances de 3h30 sur une à trois semaines en fonction des contraintes de l'entreprise

Taille du groupe : mini 4 – maxi 10 participants

Lieu : en entreprise

Coût : prestation comprise dans les cotisations.

Calendrier et pré-inscription

sur notre site :

<https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :

Cette formation est assurée par des formateurs certifiés « PRAP option 2S » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS

Formatrice :

LABROSSE Françoise
formation@mt71.fr
DUASMT- 30 ans
d'expériences en santé au travail



Objectifs :

La formation vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles.

Être capable :

- De se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique,
- D'observer et d'analyser sa situation de travail,
- De participer à la maîtrise du risque et sa prévention dans son entreprise.

Contenu de la formation :

- Partager les retours d'expériences.
- La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, de dommage dans le milieu professionnel.
- Les dommages potentiels liés à l'activité physique : AT, MP, préjudices humains et économiques pour l'entreprise.
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS.....
- Les différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique (chaleur, bruit,...).
- L'observation du travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé, proposer des améliorations de sa situation de travail et relayer l'information aux personnes concernées.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention de charges et des personnes à mobilité réduite.

Méthode pédagogique :

- Exposé inter actif, tour de table, travail en sous-groupe
- Support power point, outils INRS, matériel pédagogique spécifique PRAP 2S
- Jeux de rôles, cas concrets, mise en pratique, apprentissage, travail au poste de travail, démonstration, questionnement,
- Un support de cours sera remis aux participants

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis sera réalisée en continu durant la session.

Un nouveau « certificat d'acteur PRAP option 2S » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation

Validité du certificat : 24 mois.

DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL → SST

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de

formation : action d'adaptation et de développement des compétences

Pré-requis :

Néant

Public visé :

Tout salarié d'adhérent MT71

Durée : 14 h de face à face pédagogique sur deux jours

Modalité de déroulement :

la durée du face à face pédagogique peut être répartie sur plusieurs séances espacées d'une durée permettant une cohérence pédagogique.

Taille du groupe : mini 5 – maxi 10 participants

Lieu : locaux MT71

Coût : prestation comprise dans les cotisations

Calendrier et pré-

inscription sur notre site : <https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :

Cette formation est assurée par des formateurs certifiés « FORMATEURS SST » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS bénéficiant de 10 à 20 ans d'expérience en Santé au Travail

Contact formatrice :

formation@mt71.fr



Objectifs :

Etre capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident en portant secours,
- De mettre en application ses compétences en prévention au profit de la santé et sécurité au travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Programme de la formation :

- Le cadre juridique de l'intervention du SST,
- La reconnaissance des dangers pour réaliser une protection adaptée,
- L'examen de la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- L'alerte en fonction de l'organisation des secours,
- Les conduites à tenir pour secourir la victime de manière appropriée,
- Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise,
- La mise en œuvre d'actions de prévention,
- La transmission des situations dangereuses repérées aux personnes désignées dans le plan d'organisation de l'entreprise.

Pédagogie :

- Méthode heuristique : Questionnement et échanges à partir de supports visuels et matériel INRS,
- Méthode démonstrative : Démonstrations, Exposé interactif avec support power point,
- Méthode applicative : exercices, mises en pratique lors de situations d'accident simulé.

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis sera réalisée en continu durant la session.

Un « certificat SST » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Validité du certificat : 24 mois

MAINTENIR ET ACTUALISER LES COMPETENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

→ MAC SST

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de

formation : action d'entretien ou de perfectionnement des compétences

Prérequis : Détenir le certificat SST

Public visé : Tout salarié adhérent MT71

Durée : 7 h de face à face pédagogique sur une journée

Modalité de déroulement :

la durée du face à face pédagogique est répartie sur une journée

Taille du groupe : mini 5 – maxi 10 participants

Lieu : locaux MT71

Coût : prestation comprise dans les cotisations

Calendrier et pré-

inscription sur notre site :
<https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur : Cette formation est assurée par des formateurs certifiés « FORMATEURS SST » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS bénéficiant de 10 à 30 ans d'expérience en Santé au Travail

Contact formatrice :
formation@mt71.fr



Objectifs : Etre capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident en portant secours,
- De mettre en application ses compétences en prévention au profit de la santé et sécurité au travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Programme de la formation :

- Le partage des retours d'expériences,
- Le cadre juridique de l'intervention du SST,
- La reconnaissance des dangers pour réaliser une protection adaptée,
- L'examen de la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- L'alerte en fonction de l'organisation des secours,
- Les conduites à tenir pour secourir la victime de manière appropriée,
- Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise,
- La mise en œuvre d'actions de prévention,
- La transmission des situations dangereuses repérées aux personnes désignées dans le plan d'organisation de l'entreprise.

Pédagogie :

- Méthode heuristique : Réveil des connaissances par QUIZZ, remue-méninge à travers des mises en situation, des supports visuels avec du matériel INRS
- Méthode démonstrative : Démonstrations sur les nouveautés techniques
- Méthode applicative : apprentissage, mises en pratique sur des situations d'accidents simulés.

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis sera réalisée en continu durant la session. Un nouveau « certificat SST » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Validité du certificat : 24 mois

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de

formation : action d'adaptation et de développement des compétences

Prérequis :

-Être titulaire du certificat SST en cours de validité
-Avoir suivi et réussi l'autoformation « Acquérir des Bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS : <https://www.eformation-inrs.fr/formation/8>

-Ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de bases en prévention » dans les services des caisses de Sécurité sociale

Public visé :

Tout salarié ou demandeur d'emploi adhérent ou non à MT71

Durée : 66 h de face à face pédagogique sur 2 semaines non consécutives (préconisation INRS +10h pour garantir un temps de mise en situation suffisant par stagiaire)

Modalité de déroulement :

la durée du face à face pédagogique peut être répartie sur 2 semaines espacées de 2 à 3 semaines

Taille du groupe : mini 5 – maxi 10 participants

Lieu : locaux MT71

Coût : prestation comprise dans les cotisations pour les adhérents, 25 € HT de l'heure pour les non adhérents multiplié par les 56 h préconisées par l'INRS

Calendrier et pré-

inscription sur notre site :

<https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :

Cette formation est assurée par un formateur certifié « FORMATEURS DE FORMATEUR SST » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS bénéficiant de presque 20 ans d'expérience en Santé au Travail

DEVENIR FORMATEUR DE SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL → FORMATEUR SST



Eligible CPF
salarié n°86 204

Objectifs :

- Être capable, en cohérence avec la démarche de prévention de l'entreprise, de participer à sa mise en œuvre, par la préparation et l'animation des sessions SST.
- Être capable d'assurer le suivi des SST par la préparation et l'animation des sessions de maintien et actualisation de leurs compétences.

Programme de la formation :

- Compréhension de la démarche prévention d'un établissement ou d'une entreprise en vue d'y intégrer un projet de formation de SST,
- Accompagnement de l'entreprise ou l'établissement dans son projet de formation de SST en tenant compte de ses spécificités,
- Promotion d'une action de formation de SST.
- Conception et organisation d'une action de formation SST,
- Animation d'une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation,
- Utilisation de différentes méthodes d'évaluation,
- Suivi administratif de la formation sur l'outil de gestion mis en place par le réseau prévention.

Pédagogie :

- Méthode heuristique : questionnement, décontextualisation, activités de découverte
- Méthode démonstrative ; Exposé interactif avec support power point, outils INRS,
- Méthode applicative : Travail en sous-groupe et en individuel : Conception et mise en œuvre d'animations de séquences et d'accidents simulés avec outils INRS et de simulation, mannequins, défibrillateurs.

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis sera réalisée en continu durant la session. Un « certificat de formateur SST » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Validité du certificat : 36 mois

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES DE FORMATEUR DE SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL MAC FORMATEUR SST

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de

formation : action
d'entretien ou de
perfectionnement des
compétences

Prérequis :

Être titulaire du certificat de
formateur SST
Avoir préparé en amont une
présentation d'action de
formation de SST

Public visé :

Tout salarié adhérent ou non
à MT71

Durée : 21 h de face à face
pédagogique sur 3 jours

Modalité de déroulement :

la durée du face à face
pédagogique est répartie sur
3 jours consécutifs

Taille du groupe : mini 5 –
maxi 10 participants

Lieu : locaux MT71

Coût : prestation comprise
dans les cotisations pour les
adhérents, 25 € HT de
l'heure pour les non
adhérents

Calendrier et pré-

inscription sur notre site :

[https://www.mt71.fr/v2/nos-
prestations](https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations)

Le formateur :

Cette formation est assurée
par un formateur certifié
« FORMATEUR DE
FORMATEUR SST » par le
réseau Assurance Maladie –
Risques Professionnels et
l'INRS bénéficiant de
presque 20 ans d'expérience
en Santé au Travail

Contact formatrice :

formation@mt71.fr



Objectifs :

- Être capable, en cohérence avec la démarche de prévention de l'entreprise, de participer à sa mise en œuvre, par la préparation et l'animation des sessions SST.
- Être capable d'assurer le suivi des SST par la préparation et l'animation des sessions de maintien et actualisation de leurs compétences.

Programme de la formation :

- Mises en commun des expériences et des difficultés liées à la formation et au MAC des SST
- Compréhension de la démarche prévention de prévention d'un établissement ou d'une entreprise en vue d'y intégrer un projet de formation de SST,
- Accompagnement de l'entreprise ou de l'établissement dans son projet de formation de SST en tenant compte de ses spécificités,
- Promotion d'une action de formation de SST.
- Conception et organisation d'une action de formation SST,
- Animation d'une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation,
- Utilisation de différentes méthodes d'évaluation,
- Suivi administratif de la formation sur l'outil de gestion mis en place par le réseau prévention.

Pédagogie :

- Méthode heuristique : questionnement, activités de découverte, échanges de pratique
- Méthode démonstrative ; Exposé interactif avec support power point pour les nouveautés, outils INRS
- Méthode applicative : Travail en sous-groupe et en individuel : Conception et mise en œuvre d'animations de séquences et d'accidents simulés avec outils INRS et de simulation, mannequins, défibrillateurs,

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis sera réalisée en continu durant la session.
Un nouveau « certificat de formateur SST » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Validité du certificat : 36 mois



S'INITIER A L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR



MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet :www.mt71.fr

*Calendrier et pré-
inscription sur notre
site*

Pré-requis :
Néant

Pour qui ? :
Tout adhérent
ou salarié d'adhérent

Durée :
Adaptable en fonction
du nombre de
participants.

Lieu :
Locaux MT71 ou en
entreprise.

Objectifs :

Former toute personne salariée de l'entreprise (sans obligation d'être sauveteur secouriste du travail) à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.

Programme de la formation :

- Statistiques nationales
- Réglementation
- Présentation du matériel
- Principe de l'action de secours :
 - Reconnaître l'inconscience
 - Reconnaître l'absence de respiration
 - Alerter les secours
 - Pratiquer un massage cardiaque externe
 - Mettre en œuvre un défibrillateur entièrement automatique

Pédagogie :

- Présentation power point
- Apprentissage
- Outils pédagogiques
- Cas concrets
- Evaluation des acquis de formation

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

**MT71**

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet :www.mt71.fr

Calendrier et pré-
inscription sur notre site

Pré-requis :

Néant

Pour qui ?

Tout adhérent, tout
salarié d'adhérent :
tout public en TPE (-
de 10 salariés).

Durée :

3 heures pour un groupe
de 6 personnes.

Lieu :

Session interentreprises
par branche
professionnelle si
possible
Locaux MT71.

Objectifs :

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident en portant secours dans son activité professionnelle.

Programme de la formation :

- Reconnaître les dangers pour réaliser une protection adaptée,
- Déceler la présence de signes indiquant que la vie est menacée,
- Gérer le message d'alerte aux secours,
- Secourir la victime en utilisant la technique préconisée.

Pédagogie :

- Exposé interactif, questionnaire : mannequins, défibrillateurs,
- Travail en sous-groupe : démonstration, apprentissage,
- Evaluation formative,
- Evaluation des acquis de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de formation :

action d'adaptation et de développement des compétences

Pré-requis :

Le candidat doit fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation de l'INRS @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » :

<https://www.formation-inrs.fr/formation/8>

Ou une attestation de suivi de la formation « Obtenir des compétences de « Base en prévention » dispensée par les Services prévention des Carsat/Cram/CGSS

Public visé :

Tout salarié adhérent MT71 : salarié du secteur chargé de prévention par la direction

Durée : 21 heures de face à face pédagogique sur 3

journées non consécutives +1,5 jours de travaux d'intersession répartis sur 4 à 8 semaines + ½ journée de 4 h d'accompagnement par le formateur en présentiel sur le site en binôme avec le dirigeant

Modalité de déroulement :

le face à face pédagogique est réparti sur 2 journées dans la même semaine et la 3eme journée 1 à 8 semaines après pour permettre le travail intersession et la ½ journée d'accompagnement

Taille du groupe maxi 8 participants

Lieu : locaux MT71 et sur site

Coût : prestation comprise dans les cotisations

Calendrier et pré-inscription

<https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :

Cette formation est assurée par des formateurs certifiés « FORMATEURS AP ASD » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS bénéficiant de 10 à 30 ans d'expérience en Santé au Travail

Contact formatrice :

formation@mt71.fr

DEVENIR ANIMATEUR EN PREVENTION POUR L'AIDE ET LE SOIN A DOMICILE

→ AP ASD



Objectifs :

Rendre l'Animateur de Prévention capable de:

- Venir en appui de la Direction pour organiser et animer la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure ;
- Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de celle-ci ;
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail.

Programme de la formation :

- L'identification des enjeux de la prévention des risques professionnels pour sa structure ;
- L'estimation du niveau de maturité de la structure en matière de prévention ;
- La participation au développement de la démarche de prévention correspondant à la stratégie de la structure ;
- L'élaboration d'un projet de prévention ;
- La préparation à l'animation d'un projet de prévention ;
- L'identification des principaux risques du secteur ;
- L'identification, l'observation, et l'analyse d'une situation de travail ;
- La proposition et la mise en place des actions de prévention.

Pédagogie :

- Méthode démonstrative : Exposé interactif (support power point),
- Méthode heuristique : Activités de découverte, questionnement, échanges (supports INRS, vidéos)
- Méthode applicative : Jeux de rôle, mises en situations sur le terrain, préparation de projet, analyse de situations de travail.

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis de formation sera réalisée durant la totalité de la formation

Un « certificat d'Animateur Prévention ASD » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Pour conserver sa certification, l'AP ASD doit participer à une session de « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) d'une durée de 14 h par période de 36 mois.

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de

formation : action d'adaptation et de développement des compétences

Pré-requis : Le candidat doit fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation de l'INRS @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » :

<https://www.eformation-inrs.fr/formation/8>

Ou une attestation de suivi de la formation « Obtenir des compétences de Base en prévention » dispensée par les Services prévention des Carsat/Cram/CGSS

Public visé :

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent MT71 : dirigeant, administrateur de structure

Durée : 7 heures de face à face pédagogique sur 1 journée + ½ journée de 4 h en présentiel,

d'accompagnement par le formateur avec l'AP ASD

Modalité de déroulement :

Le face à face pédagogique est réparti sur 1 journée + 1/2 journée sur site en binôme l'AP ASD pendant son travail intersession.

Taille du groupe :

maximum 8 participants

Lieu : locaux MT71 et dans l'entreprise

Coût : prestation comprise dans les cotisations

Calendrier et pré-

inscription : sur notre site :

<https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :

Cette formation est assurée par des formateurs certifiés « FORMATEURS AP ASD » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS bénéficiant de 10 à 30 ans d'expérience en Santé au Travail

Contact formatrice :

formation@mt71.fr

DEVENIR ANIMATEUR EN PREVENTION POUR L'AIDE ET LE SOIN A DOMICILE

➡ AP ASD Dirigeant



Objectifs :

Rendre le dirigeant de structure capable de:

- Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure.
- Manager la Santé et la Sécurité au Travail de sa structure

Programme de la formation :

- La prise en compte des enjeux de la Santé et Sécurité au Travail pour le dirigeant et sa structure,
- L'engagement dans une démarche de prévention durable dans l'ensemble des activités de la structure,
- La mobilisation des différents acteurs internes dans la démarche de prévention de la structure,
- Le pilotage du ou des projet(s) de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur l' ou les animateur(s) de Prévention

Pédagogie :

- Méthode heuristique : Activités de découverte, questionnement, échanges (supports INRS, vidéos)
- Méthode démonstrative : Exposé interactif (support power point),
- Méthode applicative : Jeux de rôle, accompagnement sur le terrain

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une « attestation de fin de formation » validant les acquis est remise aux participants.



DEVENIR ACTEUR EN PREVENTION ET SECOURS POUR L'AIDE ET LE SOIN A DOMICILE (APS ASD)

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann

71100 Chalon sur Saône

Tél : 03 85 97 29 29

formation@mt71.fr

site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de

formation : action d'adaptation et de développement des compétences

Pré-requis : néant

Public visé :

tout salarié du secteur aide et soin à domicile d'adhérent MT71

Durée : 21 heures de face à face pédagogique réparties sur 3 jours non consécutifs + 4 h de travail intersession

Modalité de déroulement :

Le face à face pédagogique est réparti sur 2 journées dans la même semaine et le 3eme jour au maximum 3 semaines après pour permettre le travail intersession en conservant une cohérence pédagogique

Taille du groupe :

minimum 4 – maximum 10 participants

Lieu : locaux MT71 et dans l'entreprise pour le travail intersession

Coût : prestation comprise dans les cotisations

Calendrier et pré-

inscription : sur notre site :

<https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :

Cette formation est assurée par des formateurs certifiés « FORMATEURS AP ASD » par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS bénéficiant de 10 à 30 ans d'expérience en Santé au Travail

Contact formatrice :

formation@mt71.fr



Objectifs : Rendre l'intervenant à domicile capable de :

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure,
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure,
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi,
- Intervenir face à une situation d'accident du travail.

Programme de la formation :

- La situation comme acteur de prévention pour soi, pour la structure,
- L'Identification des risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention,
- L'observation et l'analyse d'une situation de travail,
- La proposition d'améliorations de la situation de travail,
- La remontée d'informations aux personnes concernées,
- La construction d'un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée,
- Le cadre juridique de l'intervention du SST,
- La réalisation d'une protection adaptée,
- L'examen de la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans la structure,
- Les conduites à tenir pour secourir la victime de manière appropriée.

Pédagogie :

- Méthode heuristique : Questionnement et échanges à partir de supports visuels et matériel INRS,
- Méthode démonstrative : Démonstrations avec matériel d'aide à la manutention, Exposé interactif avec support power point,
- Méthode applicative : analyses de situation de travail, mises en pratique lors de situations d'accident simulé et d'accompagnements à la mobilité,

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis de formation sera réalisée durant la totalité de la formation

Un « certificat d'APS ASD » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Pour que le certificat reste valide, l'intervenant à domicile doit suivre, dans les 24 mois qui suivent sa formation initiale, le module Maintenir et Actualiser ses Compétences (7 h).

MAINTENIR ET ACTUALISER LES COMPETENCES D'ACTEUR EN PREVENTION ET SECOURS DE L'AIDE A DOMICILE (MAC APS ASD)



MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr

site internet : www.mt71.fr

Nature de l'action de

formation : action
d'adaptation et de
développement des
compétences

Pré-requis : Détenir le
certificat APS ASD

Public visé :

tout salarié du secteur aide
et soin à domicile
d'adhérent MT71

Durée : 7 heures de face à
face pédagogique

Modalité de

déroulement : Le face à
face pédagogique est
réparti sur 1 journée

Taille du groupe :
minimum 4 – maximum 10
participants

Lieu : locaux MT71

Coût : prestation comprise
dans les cotisations

**Calendrier et pré-
inscription :** sur notre
site :

<https://www.mt71.fr/v2/nos-prestations>

Le formateur :

Cette formation est assurée
par des formateurs certifiés
« FORMATEURS APS
ASD » par le réseau
Assurance Maladie –
Risques Professionnels et
l'INRS bénéficiant de 10 à
30 ans d'expérience en
Santé au Travail

Contact formatrice :
formation@mt71.fr

Objectifs : Être capable de :

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure,
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure,
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi,
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

Programme de la formation :

- Le partage des retours d'expériences,
- La situation comme acteur de prévention pour soi, pour la structure,
- L'Identification des risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention,
- L'observation et l'analyse d'une situation de travail,
- La proposition d'améliorations de la situation de travail,
- La remontée d'informations aux personnes concernées,
- La construction d'un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée,
- Le cadre juridique de l'intervention du SST,
- La réalisation d'une protection adaptée,
- L'examen de la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans la structure,
- Les conduites à tenir pour secourir la victime de manière appropriée.

Pédagogie :

- Méthode heuristique : Questionnement et échanges à partir de supports visuels et matériel INRS, échanges de pratique.
- Méthode démonstrative : Démonstrations avec matériel d'aide à la manutention et exposé interactif avec support power point si nouveautés,
- Méthode applicative : analyses de situation de travail, mises en pratique lors de situations d'accident simulé et d'accompagnements à la mobilité,

Modalité d'évaluation et/ou certification du stage :

Une évaluation formative des acquis de formation sera réalisée durant la totalité de la formation

Un « certificat d'APS ASD » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation.

Pour que le certificat reste valide, l'APS ASD doit suivre un MAC dans les 24 mois qui suivent.



SE MOTIVER A L'ARRET DU TABAC



MT71

15 Rue Gabriel Lippman
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Calendrier et pré-inscription : prendre contact avec la formatrice emontmailler@mt71.fr

Pré-requis : Néant.

Pour qui ? :

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent

Durée :

3 heures

Lieu :

En entreprise ou à MT 71

Objectifs :

Etre capable de :

- Aborder le problème du tabac sous un autre angle : le plaisir, pour mieux comprendre le phénomène de la dépendance,
- Des clefs pour se préparer à la réduction ou à l'arrêt du tabac,
- Aplanir les incompréhensions entre fumeurs, non-fumeurs et ex-fumeurs.

Programme de la formation :

- La compréhension de l'évolution de la Loi,
- La découverte des « pourquoi » du tabagisme,
- Le repérage des types de dépendance,
- L'évaluation de son niveau de dépendance pour favoriser l'arrêt du tabac,
- La réduction du nombre de cigarettes,
- Les bénéfices à l'arrêt,
- L'aide des substituts du marché,
- La gestion de la peur de la prise de poids.

Pédagogie :

- Méthode heuristique : témoignage, questionnement
- Méthode démonstrative : exposé interactif avec support power point
- Méthode applicative : appropriation des tests tabacologie, mesure CO de l'air expiré, conception de balance décisionnelle

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

Ce contenu peut être organisé sous forme d'ateliers événementiels sans délivrance d'attestation.

EVALUER ET PREVENIR LES NUISANCES SONORES



Objectifs :

Etre capable d'évaluer le risque lié aux nuisances sonores dans l'entreprise et choisir les moyens de prévention adaptés.

Programme de la formation :

- Aborder les notions fondamentales d'acoustique,
- Comprendre les effets du bruit sur l'homme,
- Mesurer les niveaux sonores,
- S'approprier la réglementation et les normes,
- Prévenir les nuisances sonores.

Pédagogie :

- Exposé interactif : support power point,
- Mise en situation : exercices pratiques avec exposimètres WED et logiciel.
- Evaluation des acquis de formation.

Après la formation, les entreprises bénéficient du prêt du matériel de mesures.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
Fax : 03 85 97 29 08
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

*Calendrier et pré-inscription : prendre contact avec la formatrice
mnormand@mt71.fr*

Pré-requis : Néant.

Pour qui ? :

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent : responsables sécurité, salariés en charge de la prévention

Durée :

En fonction de la demande.

Lieu :

En entreprise.



OPTIMISER L'AGENCEMENT DES POSTES DE TRAVAIL DEVANT UN ECRAN DE VISUALISATION



MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

Calendrier et pré-inscription : prendre contact avec la formatrice amincorvaia@mt71.fr

Pré-requis : Néant.

Pour qui ? :

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent : toute personne travaillant avec un écran.

Durée :

10 à 12 heures pour un groupe de 6 à 8 personnes.

Lieu :

En entreprise.

Objectifs :

Etre capable de :

- Identifier et prévenir les risques liés au travail devant écran de visualisation,
- Optimiser l'implantation et l'agencement du poste de travail avec écran,
- Assurer la fonction de « référent TEV », au sein de l'entreprise, (Travail devant Ecran de Visualisation).

Programme de la formation :

- Connaître l'anatomie et la biomécanique humaine : risque de Troubles Musculo-Squelettiques,
- Connaître le fonctionnement du système visuel : risque d'inconfort visuel,
- Définir l'impact santé de l'activité statique devant écran : charge posturale, visuelle, mentale,
- Aménager un bureau en tenant compte des recommandations ergonomiques : positionnement du poste de travail, équipement (mobilier, siège...), périphériques (écran, clavier, souris, accessoires...), environnement (lumineux, sonore, thermique), organisation temporelle de l'activité,
- Utiliser des exercices de récupération active pour compenser les contraintes engendrées par la posture assise prolongée.

Pédagogie :

- Exposé interactif : support power point,
- Travaux pratiques, au poste de travail des participants,
- Evaluation des acquis de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.

CONNAITRE LES REGLES D'ERGONOMIE DU POSTE DE CONDUITE ET DE SON ENVIRONNEMENT



MT71

15 Rue Gabriel Lippmann
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03 85 97 29 29
Fax : 03 85 97 29 08
formation@mt71.fr
site internet : www.mt71.fr

*Calendrier et pré-
inscription : prendre
contact avec la
formatrice
ncarre@mt71.fr*

Pré-requis : Néant.

Pour qui ? :

*Tout adhérent, tout
salarié d'adhérent :
chauffeurs des
transports urbains,
interurbains,
routiers, ambulanciers et
commerciaux.*

Durée :

*En fonction de la
demande.*

Lieu :

En entreprise.

Objectifs :

Etre capable de mettre en oeuvre les bons gestes et les bonnes postures pour prévenir la fatigue engendrée par la position de conduite.

Programme de la formation :

- Comprendre les raisons multiples du mal de dos liées à la conduite,
- Régler son poste de conduite : siège, volant, appui-tête, rétroviseurs, ceinture de sécurité...,
- Savoir se relaxer et s'étirer.

Pédagogie :

- Prise de vidéos et photos des situations de travail pour la construction d'un module personnalisé,
- Exposé interactif, questionnement : support power point,
- Mises en situation au poste de travail : exercices pratiques,
- Evaluation des acquis de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation.